

[Français]

Je le félicite d'avoir eu le courage et le bon coeur de défendre les réfugiés pendant deux ou trois ans dans notre Comité.

[Traduction]

Je tiens à rappeler un point qui a été signalé, à savoir qu'il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce qu'un réfugié authentique présente toujours sa demande en arrivant. Nous avons vu beaucoup de faux réfugiés présenter leur demande en arrivant. Justement, ils avaient été dressés à le faire.

On me dit que 3 600 personnes sont arrivées d'un pays d'Europe en disant: «Je suis un témoin de Jéhovah; si je retourne là-bas, je serai persécuté par l'Église catholique romaine». Cette disposition ne leur poserait aucun problème. Ils prendraient les devants et présenteraient leur demande au bon moment, parce qu'ils ont payé quelqu'un plusieurs milliers de dollars pour qu'on leur dise comment s'y prendre.

Ce n'est pas pour ces gens-là que je m'inquiète. Ces personnes ne seront pas coincées à cause de cet article si nous ne l'amendons pas. Elles ne seront pas davantage coincées si nous l'amendons, mais par contre il y a des gens qui seront traités injustement en vertu de cet article si nous ne l'amendons pas. Comme l'a expliqué le représentant de La Prairie, il y a des gens qui en arrivant ici sont très nerveux à cause des épreuves qu'ils viennent de traverser. Dans la totalité ou la presque totalité des cas, il s'agit de véritables réfugiés, et dans bien des cas les épreuves qui ont fait d'eux des réfugiés les ont également rendus nerveux.

Pour emprunter une expression tirée d'un autre contexte, leur dire «parlez maintenant ou gardez le silence à jamais» est déraisonnable. Avant un mariage à l'église, il y a une publication des bans. Nous sommes ainsi avertis que M<sup>lle</sup> Une telle et M. Un tel se marieront à telle date. Le jour venu, toute la collectivité a déjà été avertie. Lorsque le célébrant s'apprête à unir deux personnes par les liens du mariage, il prononce la formule suivante: «Voici la fin de la période prévue pour intervenir ou présenter une objection. Si quelqu'un connaît un motif pour lequel ces deux personnes ne devraient pas être mari et femme, il doit parler maintenant ou se taire à jamais; si il n'intervient pas maintenant, il ne doit pas intervenir plus tard».

D'une certaine façon, cette notion qui est fort raisonnable dans le contexte de la cérémonie du mariage a été intégrée dans la mesure, mais à l'envers. Il ne s'agit pas de la fin d'une longue enquête ou étude. Ce n'est que le commencement d'un processus et ce, uniquement si la personne sait ce qu'il convient de dire à ce moment-là. Pour certaines personnes, il peut même exister un problème de langue. Ce ne sont pas tous les demandeurs du statut de réfugié dont l'anglais est la langue maternelle. Et parmi les rares qui le parlent, nous en soupçonnons plusieurs de ne pas être des réfugiés authentiques.

Il y a donc des gens qui risquent d'avoir un problème de langue. Il y en a aussi qui sont victimes de ce qu'on pourrait appeler, et le terme est faible, un choc culturel.

Récemment, j'ai rencontré un groupe de réfugiés d'Amérique latine. Ils étaient originaires d'un pays où, au cours des derniers mois, les militaires tiraient sur les gens qui manifestaient dans les rues. On a tué et on a très souvent battu et arrêté des gens sans armes, des groupes de travailleurs ou d'autres groupes qui manifestaient dans les rues pour obtenir ce que nous considérerions comme des droits normaux de la

### Immigration—Loi

personne, et qui agissaient d'une façon que nous avons toujours considérée comme normale pour des citoyens qui s'unissent pour plaider leur cause publiquement.

Ils ont demandé l'aide de mon amie qui a pris certaines dispositions appropriées selon notre culture et qui parlait leur langue, l'espagnol. Quelle ne fut pas sa surprise quand ces réfugiés qui venaient d'arriver au pays lui ont demandé si la police tirerait sur eux s'ils participaient à cette manifestation. Quand elle leur a assuré que la police ne le ferait pas, ils lui ont demandé s'ils seraient battus ou arrêtés. Mon amie leur a assuré qu'elle ne le ferait pas et ils lui ont demandé comment elle savait cela. Mon amie leur a alors montré le permis de la police.

Ils avaient demandé l'aide de gens qui connaissent les coutumes de notre pays. L'une de ces coutumes est que si vous avez l'intention de manifester dans les rues, vous en parlez d'abord à la police pour vous assurer que la circulation ne sera pas trop interrompue ou que vous ne vous heurterez pas à une autre manifestation. Cela se produit parfois dans les rues de Toronto. Mon amie possédait un permis de la police et elle leur a montré. Cela les a satisfaits et ils sont venus à la manifestation.

• (1340)

Je crois que cette expérience leur a appris quelque chose au sujet du Canada. Ce qu'ils ont appris, et je m'en réjouis à l'instar je crois de tous les députés, c'est qu'au Canada, les manifestants ne se font habituellement pas tirer dessus par la police, il n'y a généralement pas de matraquage ni d'arrestations. Il peut arriver des incidents de ce genre, surtout des arrestations de temps à autre, mais ce n'est pas la façon normale dont se comportent les manifestants, la police et le grand public au Canada. Cela illustre ce qu'un réfugié peut apporter avec lui comme bagage quand il arrive au Canada. Il se demande s'il se fera tirer dessus, matraquer ou emprisonner s'il élève le moindre mot contre l'autorité, s'il défie les autorités ou les remet en question.

J'ai grandi au Canada. J'ai passé seulement un an à l'étranger et c'était à Chicago. On dit parfois que Chicago est une ville violente, mais je ne l'ai pas remarqué parce que je fréquentais l'université. J'ai eu la chance de vivre dans un pays très pacifique. Ce fut un choc pour moi comme pour mon jeune ami d'entendre des histoires comme celles-là sur les craintes ou les attentes des gens qui viennent ici.

Le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) nous dit que le projet de loi comporte un élément humanitaire grâce à un amendement présenté à la dernière minute au comité et qui est censé améliorer les choses. Je suis certain que le député s' imagine que tous les intéressés vont voir les choses telles qu'il voudrait les leur faire voir. En réalité, il s'agit encore d'une présélection. Le gouvernement semble déterminé à faire tout en son pouvoir pour empêcher les gens de réclamer le statut de réfugié. C'est pourquoi le gouvernement a introduit une présélection. C'est à la page 16, du moins je présume que c'est ce à quoi le député de Calgary-Ouest fait allusion. Le paragraphe (7) à la page 16 dit ceci: